

État des alertes de l'exercice — deux circuits séparés

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 23/09/2026

164 alertes, 152 complètes, 12 indéterminées · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Société, fonds, porteurs et personnes inventés. **Aucune écriture n'est faite dans un système réel. Une alerte dont la règle applicable ne peut pas être citée est rendue indéterminée**, et jamais comptée comme instruite.

Les deux circuits, et ce qui les sépare

Circuit	Alertes	Destinataire d'une éventuelle déclaration	Personne habilitée	Fondement cité
Vigilance sur les opérations	118	Tracfin	Déclarant désigné — responsable de la conformité et du contrôle interne	CMF art. L. 561-15 et R. 561-23

Circuit	Alertes	Destinataire d'une éventuelle déclaration	Personne habilitée	Fondement cité
Ordres et opérations suspects	46	AMF	Responsable de la conformité, canal ROSA pour les sociétés de gestion françaises	Règl. (UE) n° 596/2014 ; page AMF « opérations suspectes », maj 05/02/2026
Sanctions et gels	0 sur l'exercice	Autorités compétentes — la mesure est appliquée, pas décidée	Direction, sur saisine du responsable de la conformité	DG Trésor, dispositif national de gel des avoirs
Fraude interne et externe	0 sur l'exercice	Interne — direction générale	Direction générale	Procédure interne de la société

Les quatre finalités ne partagent ni dossier, ni droits d'accès, ni justification. Ce n'est pas un rangement de confort : les destinataires, les autorités et les personnes habilitées à en connaître diffèrent, et le secret attaché à une déclaration ne se révèle à aucun tiers non habilité — **l'article L. 574-1 du code monétaire et financier attache une sanction pénale à la violation de cette confidentialité.** Le cloisonnement se recette avant la mise en service.

Ce que porte chaque alerte reprise

Élément conservé	Alertes concernées	Ce que cela permet
Outil émetteur et horodatage	164 sur 164	Situer l'alerte dans le temps et la rattacher à sa source
Scénario déclenché	164 sur 164	Nommer la règle appliquée

Élément conservé	Alertes concernées	Ce que cela permet
Version du scénario	152 sur 164	Citer la règle telle qu'elle était le jour du déclenchement
Motif exact du déclenchement	164 sur 164	Comprendre pourquoi l'alerte existe, sans la rejouer
Heure de reprise par l'agent	164 sur 164	Mesurer l'âge d'une alerte

Les 12 alertes rendues indéterminées, et la correction proposée

Les douze proviennent toutes de l'outil de surveillance des ordres, **dont l'export porte le code du scénario mais pas sa version**. Sans version, la règle appliquée ne peut pas être citée. Ces douze alertes sont donc rendues **indéterminées** et retirées du décompte des alertes instruites — **elles ne sont ni classées, ni comptées comme traitées**.

La correction tient à un champ. La demande d'évolution est rédigée : nom du champ, position dans l'export, exemple de ligne attendue, et le contrôle qui vérifiera le premier dépôt corrigé. **Passée sur les trois derniers dépôts, elle aurait ramené les douze à zéro.**

Décision attendue : Responsable de la conformité et du contrôle interne — statut de chaque alerte

Écritures externes sur cet état : 0

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.